



Marko Bošnjak, juge au titre de la Slovénie, élu président de la Cour européenne des droits de l'homme

La Cour européenne des droits de l'homme a élu aujourd'hui son président, **Marko Bošnjak** (slovène).

Marko Bošnjak succèdera à Síofra O'Leary (irlandaise). Son mandat débutera le 2 juillet 2024.

CV des juges de la Cour

Marko Bošnjak

Né le 12 mars 1974 à Ljubljana, Slovénie

Diplôme en droit, université de Ljubljana, Faculté de droit, 1996

Chargé de recherche (1996-2002), collaborateur scientifique (2002-2006), chef du Conseil scientifique (2006-2008) à l'Institut de criminologie, université de Ljubljana, Faculté de droit

Stage à la cour d'appel de Ljubljana, 1998-2000

Maîtrise en droit, université de Ljubljana, Faculté de droit, 1999

Examen d'accès à la magistrature, 2001

Doctorat en droit, université de Ljubljana, Faculté de droit, 2002

Conseiller indépendant (2002-2006), conseiller supérieur (2006-2008) auprès de la Cour constitutionnelle de la Slovénie

Maître de conférences en droit pénal et criminologie, université de Ljubljana, Faculté de droit, 2005-2015

Maître de conférences, Faculté des sciences sociales, université de Ljubljana, 2006-2012

Membre expert du Conseil de droit pénal, ministère de la Justice de la Slovénie, 2008-2011

Avocat spécialisé en droit pénal, 2009-2016

Professeur associé de droit pénal, Faculté de droit européen à Nova Gorica, Slovénie, depuis 2012

Juge à la Cour européenne des droits de l'homme depuis le 30 mai 2016

Vice-président de Section du 15 mai 2019 au 17 mai 2021

Président de Section depuis le 1^{er} janvier 2022

Vice-président de la Cour depuis le 1^{er} novembre 2022

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHR_CEDH](https://twitter.com/ECHR_CEDH).

Contacts pour la presse

echrpress@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

Les journalistes sont invités à privilégier les demandes de renseignement par courriel.

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.